

**M. Solon E. Low (Peace-River):** Monsieur Raymond, je prends la parole afin de vous dire, à vous ainsi qu'à la Chambre, que de l'avis du parti du Crédit social, M. Roland Michener est une personne toute désignée pour assumer les fonctions d'Orateur de la Chambre et de *first commoner*. La confiance que nous avons en M. Michener est née de notre étroite association avec lui depuis de nombreuses années.

En exposant à la Chambre ce qui, dans les antécédents de M. Michener, l'avait préparé à occuper le très haut poste d'Orateur, le premier ministre nous a dit que M. Michener est né en Alberta. A notre avis, c'est son titre le plus important de *first commoner* et d'Orateur de la Chambre des communes.

Nous savons que, une fois élu, le nouvel Orateur se trouvera peut-être dans une situation plus difficile que celle qu'ont connue ces dernières années les autres Orateurs, précisément parce que,—ainsi que l'a signalé le chef de la CCF (M. Coldwell),—la Chambre est maintenant formée de groupes minoritaires. Les circonstances ont voulu qu'un des groupes minoritaires siège maintenant à la droite de l'Orateur, et nous nous rendons compte qu'il lui sera très difficile de reconnaître les membres de notre groupe sans risquer, peut-être, à l'occasion, de les prendre pour des députés ministériels.

Cependant, nous croyons qu'après son élection, l'Orateur ferait bien de faire garnir d'un verre particulièrement puissant, du côté droit, la monture de ses lunettes, afin qu'il puisse sans erreur reconnaître les députés de notre groupe quand ils se lèveront, et leur donner la parole.

Nous sommes persuadés qu'en M. Michener on a fait un choix judicieux. C'est un Orateur qui maintiendra les grandes traditions établies au sujet des présidents des parlements britanniques, et nous lui souhaitons une heureuse et fructueuse période d'activité à la présidence de notre Chambre. Sans exception, nous lui apporterons le meilleur appui possible; nous nous rappellerons toujours que le Règlement est établi pour être observé, et nous nous y conformerons.

**Le greffier de la Chambre** déclare la motion adoptée sans opposition et M. Roland Michener, député de la circonscription électorale de St. Paul's, dûment élu président de la Chambre.

M. Michener est conduit au fauteuil présidentiel par le très honorable J. G. Diefenbaker et le très honorable L.-S. St-Laurent.

**M. l'Orateur:** Honorables membres de la Chambre des communes, fidèle à la formule traditionnelle, je prie humblement la Chambre des communes de bien vouloir accepter les remerciements que je lui fais pour le grand

honneur qu'il lui a plu de me conférer en m'élisant à l'unanimité son Orateur.

Conscient des responsabilités qui s'attachent à ces fonctions, comme d'ailleurs de ma propre inexpérience, je suis doublement reconnaissant au premier ministre et au chef de l'opposition, qui ont proposé ma nomination, et aux chefs des groupes de la CCF et du Crédit social qui l'ont appuyée. Tous l'ont fait dans des termes aussi heureux que réconfortants pour moi.

Je chercherai à comprendre et à interpréter la volonté et l'humeur de la Chambre, à voir à ce que les affaires publiques soient étudiées d'une façon ordonnée, à faire en sorte que la minorité soit protégée, à permettre à tous les députés d'exprimer leur point de vue sans blesser le décorum, à empêcher les pertes de temps et, surtout, à me montrer objectif et libres d'attaches politiques dans les décisions que je serai appelé à prendre. Si les fonctions que je m'appête à exercer à la Chambre doivent être dignes de ses grandes traditions, ce sera uniquement parce que vous m'aurez accordé, avec toute votre sympathie, vos bons conseils et votre entière collaboration.

Sans doute nous nous attendons tous à être pris dans les feux croisés, les ardents feux croisés des débats parlementaires. Tout ce que je vous demande, c'est que vous me permettiez d'essayer un peu mes ailes avant de tirer sur moi.

*(Texte)*

Qu'il me soit permis de dire à mes collègues de langue française que je serais des plus désireux de leur répondre dans leur belle langue chaque fois qu'ils s'en serviraient pour s'adresser à moi; mais malgré toute ma bonne volonté,—dont je tiens à les assurer présentement,—il se peut que, durant les premiers mois de mon noviciat dans le fauteuil présidentiel, je sois obligé d'employer la langue que je comprends le mieux.

Je travaille, je prends de la peine, mais hélas! c'est le fond qui manque le plus.

Néanmoins, je vous assure de mon affection pour votre langue et du respect que j'ai de l'égalité des deux langues officielles.

Je réitère mes remerciements à tous les membres de la Chambre pour le grand honneur qu'il leur a plu de me conférer.

*(Traduction)*

#### SUSPENSION DE LA SÉANCE

**Le très hon. J. G. Diefenbaker (premier ministre):** Monsieur l'Orateur, me serait-il permis de proposer que la séance soit suspendue jusqu'à trois heures cet après-midi.

(A 11 h. 50 du matin, la séance est suspendue jusqu'à trois heures de l'après-midi.)